



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 19 novembre 2020

### **Le deuxième paquet de mesures manque sa cible**

Procédure de consultation: la réponse de curafutura est négative

***curafutura rejette le deuxième paquet de mesures du Conseil fédéral. Par leur caractère essentiellement bureaucratique, les mesures visant à freiner la hausse des coûts de la santé manquent leur cible et péjorent même les conditions-cadres pour l'innovation. Les modifications prévues de la LAMal affaiblissent en outre le partenariat tarifaire au détriment des assurés.***

Dans le cadre de la consultation concernant le deuxième paquet de mesures, curafutura se prononce contre les propositions élaborées par le Conseil fédéral. Celles-ci restreignent la concurrence efficace, péjorent les conditions-cadres pour l'innovation, au détriment des assurés, et affaiblissent le partenariat tarifaire. Par ailleurs, les modifications prévues de la LAMal mènent à l'étatisation du système de santé. L'association des assureurs-maladie innovants rejette catégoriquement le passage de partenariats tarifaires bien établis entre fournisseurs de prestations et assureurs-maladie à des solutions essentiellement administratives.

### **Ne pas créer de nouvelles bases légales, mais appliquer systématiquement les réglementations en vigueur**

Curafutura reconnaît la nécessité d'agir et participe depuis des années au développement du système de santé et à la recherche de nouvelles solutions (p.ex. Tardoc, financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires, soutien lors d'interventions tarifaires). Ces solutions doivent en tous les cas être compatibles avec la concurrence régulée voulue par la LAMal et s'orienter selon les besoins des payeurs de primes. Au lieu de procéder aux modifications de la loi proposées dans le deuxième paquet de mesures, il faut améliorer les conditions-cadres actuelles en faisant aboutir les réformes actuellement à bout touchant et appliquer de manière conséquente celles qui ont été déjà décidées.

### **Contact pour les médias:**

*Pius Zängerle, directeur, 031 310 01 84; 079 653 12 60; [pius.zaengerle@curafutura.ch](mailto:pius.zaengerle@curafutura.ch)*

*Adrien Kay, resp. communication : 079 154 63 00; [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)*

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>